

14^{ème} Congrès mondial de l'Association Internationale de Droit de la Famille

19 AU 23 JUILLET 2011

ORGANISÉ PAR L'UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3
CENTRE DE CONGRÈS DE LYON – 50 QUAI CHARLES DE GAULLE
LYON 6^{ÈME}

Après Brisbane en 2000, Copenhague et Oslo en 2002, Salt Lake City en 2005 et Vienne en 2008, la candidature de Lyon, portée par le Centre de droit de la famille de l'Université Jean Moulin Lyon 3, a été retenue par le Conseil de l'Association internationale de Droit de la Famille pour organiser son 14^{ème} congrès mondial, du 19 au 23 juillet 2011, sur un thème qui constitue un enjeu majeur pour nos sociétés.

Une préoccupation sociétale sans frontière

Avec l'allongement de la durée de la vie, l'évolution démographique nationale et internationale est connue. Son impact sur la vie en société l'est beaucoup moins.

A l'heure où la prise en charge de la dépendance est au cœur des préoccupations de la France et de ses voisins européens, l'on voit apparaître des journées européennes de solidarité entre les générations.

En outre l'urbanisation des populations, les mutations économiques, les difficultés de l'entrée sur le marché du travail et l'éclatement des modèles familiaux traditionnels sont autant de phénomènes complexes qui marquent le monde contemporain et ont de profondes conséquences sur la famille et sur son droit.

Les solidarités intergénérationnelles évoluent et conduisent à s'interroger sur le rôle de la famille et de l'Etat dans la protection des plus faibles, sur les rapports entre protection publique et protection privée et sur les rapports entre solidarité familiale et solidarité collective.

Une manifestation internationale d'envergure

De nombreux professionnels concernés par ces interrogations

Ce 14^{ème} congrès a pour objectif de réunir tous les acteurs (juristes, sociologues, démographes, économistes, philosophes, anthropologues, politiques...)

CONTACT PRESSE

Pauline RICHAUD | Agence TBWA\CORPORATE | 04 26 31 87 57 | pauline.richaud@tbwa-corporate-lyon.com

universitaires, ou praticiens spécialistes de la famille et professionnels) concernés par la question des solidarités entre les générations : un enjeu majeur pour nos sociétés, sur le plan juridique, comme sur le plan social et économique.

Le Comité Scientifique, présidé par Hugues FULCHIRON (Président de l'Université Jean Moulin Lyon 3, également Directeur du Centre de droit de la famille et Vice-Président de l'Association ISFL) réunit des professeurs internationalement reconnus dans leurs disciplines originaires de plus de 8 pays : France, Etats-Unis, Suisse, Belgique, Grèce, Canada, Russie et Pays-Bas.

8 thématiques au centre des débats et réflexions

Après une présentation des données et enjeux économiques, démographiques et sociaux, 8 thématiques de questions juridiques articulées autour de l'enfant d'une part et autour des parents (au sens large) d'autre part seront abordés au cours du congrès.

- **L'enfant mineur**

Prise en charge de l'enfant mineur par sa famille ou dans la famille recomposée ; Solidarités familiales et séparations

- **L'enfant adulte**

Accession à l'autonomie du jeune majeur et devoirs de famille ; Prise en charge de l'enfant adulte victime d'accidents de la vie ou handicapé /dépendant par ses parents et par sa famille.

- **Les transmissions patrimoniales trans-générationnelles**

Transmission du patrimoine aux petits ou arrière-petits-enfants du vivant du donateur ou à cause de mort ; Organisation de la transmission du patrimoine familial sur plusieurs générations.

- **Solidarités familiales et solidarités collectives**

Table ronde avec des juristes, démographes, sociologues, politologues, économistes et philosophes ; Solidarités familiales et solidarités collectives (publiques et privées) ; Place de la famille dans les systèmes légaux de protection.

- **La personne de l'ascendant**

Protection de la personne de l'ascendant par (contre?) la famille ; Accompagnement de la fin de vie par la famille.

- **La prise en charge matérielle de la personne**

Devoirs de la famille et aides de la collectivité ; Prise en charge au sein de la famille ou en établissement ; Anticipation de la charge matérielle de la personne vulnérable.

- **La protection des intérêts patrimoniaux des ascendants**

Place de la famille dans les systèmes légaux de protection ; Protection patrimoniale de la personne âgée par/contre sa famille ; Aspects de droit international privé.

- **L'anticipation de la protection du patrimoine**

Anticipation de la protection du patrimoine avec (contre? sans?) la famille ; Techniques d'anticipation



L'université en sciences humaines et sociales Jean Moulin Lyon 3 accueille près de 23 500 étudiants sur 3 sites : le Quai Claude Bernard/Chevreul et la Manufacture des Tabacs au cœur de la vie lyonnaise ainsi que le Centre d'Etudes Universitaires de Bourg et de l'Ain à Bourg-en-Bresse.

Elle propose des formations de la Licence au Doctorat en droit, science politique, philosophie, économie, gestion, langues, lettres, histoire, géographie, information et communication au sein de six facultés (Droit, Langues, Lettres et Civilisations, Philosophie) et de deux instituts (IAE et IUT) et 25 programmes délocalisés.

Dans le cadre de son objectif d'ouverture et d'égalité des chances, l'Université Jean Moulin Lyon 3 mène une politique déterminée d'accompagnement de ses étudiants dans leur parcours pédagogique et d'insertion professionnelle, et elle développe des actions de coopération pédagogique et scientifique sur les cinq continents avec 330 accords internationaux (55 pays) et 4 300 étudiants étrangers accueillis chaque année.

Fondé en 1982 par le Professeur Jacqueline RUBELLIN-DEVICHI, le Centre de droit de la famille de l'Université Jean Moulin Lyon 3 est aujourd'hui dirigé par le Professeur Hugues FULCHIRON, Président de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Rattaché à l'Equipe de droit privé, il entend développer une vision à la fois théorique et pratique des grandes évolutions de la famille et de son droit, ouverte sur les sciences sociales et humaines, en se fondant sur un réseau de spécialistes, juristes, philosophes, sociologues, anthropologues, principalement originaires d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique du Nord.



Informations pratiques et invitation : 14ème congrès mondial de l'ISFL

Du mardi 19 juillet au samedi 23 juillet 2011
au Centre de Congrès de LYON - FRANCE

Web : www.isfl-congress2011.org

Vous êtes cordialement, invité(e) au congrès ainsi qu' :

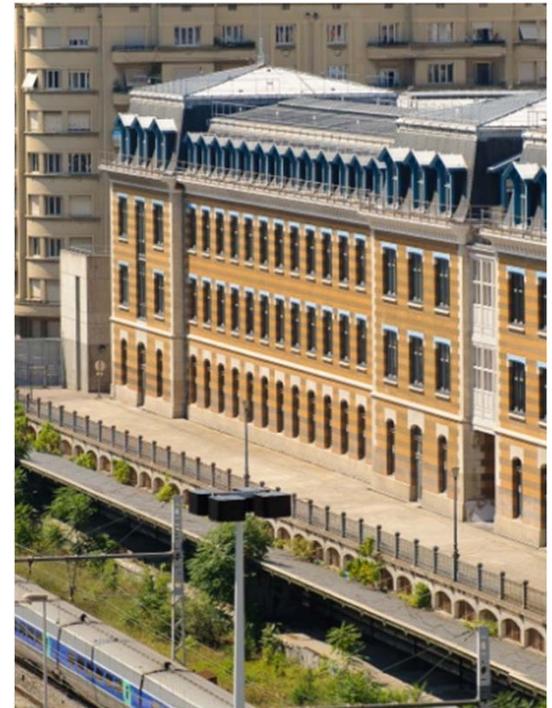
- **A la Table ronde du jeudi 20 juillet**

En présence de **Irène THERY** Agrégée de lettres, docteur en sociologie, enseignante, puis chercheur au CNRS. Spécialisée dans la sociologie du droit, de la famille et de la vie privée, elle est une sociologue engagée dans le débat public et préconise de nombreuses réformes du droit de la famille et **Nicolas BAVEREZ**, Avocat, énarque, normalien et docteur en histoire et agrégé de sciences sociales, il est historien, économiste et spécialiste de sciences politiques, mais aussi l'un des analystes les plus pointus de la vie politique française, de ses institutions et des tendances économiques et sociales.

- **Au dîner de gala qui se déroulera au Palais St Pierre le vendredi 22 juillet à 21h**

- **A la présentation du Rapport final par Hugues FULCHIRON le 23 juillet**

Des chambres d'hôtels peuvent être réservées sur demande.



© David Venier – Université Jean Moulin Lyon 3

CONTACT

Fabrice TOULIEUX

Equipe de droit privé
Université Jean Moulin
Tél : 04 26 31 87 57

Portable : 06 72 16 28 89

fabrice.toulieux@univ-lyon3.fr